

Le DCL est un **diplôme délivré par l'Education nationale et accessible à tous**¹ (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi...) sans condition d'âge, de nationalité, de diplôme, de formation ou d'activités professionnelles préalables. Concernant à ce jour 13 langues (dont la langue des signes française et deux langues régionales), il atteste une **compétence de communication opérationnelle en langue** répondant aux besoins du monde professionnel. Il valide en effet 5 domaines de compétence langagière dans les registres de la communication usuelle et professionnelle.

13 langues :

- allemand*
- anglais*
- arabe
- chinois
- espagnol
- italien
- portugais
- russe
- français professionnel de 1er niveau*
- FLE (français langue étrangère)
- LSF (langue française des signes)
- breton
- occitan

* les langues pour lesquelles
l'examen est mis en place
dans l'académie de Poitiers

5 domaines de compétence langagière :

- Compréhension de l'écrit
- Compréhension de l'oral ou de la LSF
- Expression orale ou en LSF
- Expression écrite
- Interaction orale ou en LSF

L'**examen** consiste en une épreuve de 2 heures 30² (1 heure 30 en français professionnel de premier niveau) fondée sur la mise en œuvre d'un scénario simulant une situation de travail. Les candidats sont amenés à lire et collecter de l'information à l'écrit et à l'oral (lecture de documents, questionnement d'un interlocuteur), traiter cette information, exposer à l'écrit et à l'oral des conclusions argumentées. En LSF, les activités font largement appel à la vidéo. Les aspects pragmatique et linguistique du mode de réalisation de la « mission » confiée sont évalués indépendamment.

Des **exemples** de mise en situation et dossiers de travail des candidats des sessions 2011 sont consultables pour s'informer et s'entraîner (voir p.3 extraits pour l'allemand et l'anglais).

Le **diplôme** délivré affiche le niveau de maîtrise du candidat dans la langue choisie en fonction de sa performance³. Les 5 degrés du DCL couvrent les niveaux A2 (A1 en français professionnel de premier niveau) à B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Le jury académique, qui collecte les fiches d'évaluation des examinateurs et traite les résultats, est composé d'inspecteurs, d'universitaires et d'examineurs. A l'issue des délibérations, le candidat reçoit un **diplôme signé du recteur d'académie portant mention du niveau obtenu (degrés I à IV) accompagné du descriptif des compétences validées et d'un profil détaillé**. Les résultats individuels sont consultables sur le site académique.

Plusieurs sessions sont organisées chaque année. L'**inscription** à l'examen se fait en ligne selon un calendrier à respecter impérativement (pour les sessions 2012-13, voir le [BOEN n°34 du 20 septembre 2012](#)). Les frais sont de 100€, à joindre au retour de la demande de confirmation d'inscription. **La responsable académique pour Poitiers, Mme Françoise Brunet (francoise.brunet1@ac-poitiers.fr - 05 16 52 64 19) est à contacter à la DEC pour toute question relative à l'organisation des sessions d'examen.**

Les textes de référence :

- [Création du diplôme de compétence en langue \(DCL\)](#)
- [Création du DCL en langue étrangère professionnelle](#)
- [Référentiel de certification et épreuve du DCL](#)
- [Création du DCL en Français Professionnel de Premier niveau](#)
- [DCL en langue des signes française](#)
- [DCL en langues régionales](#)
- [Droits d'inscription à l'examen conduisant à la délivrance du DCL](#)

- décret 2010-469 du 7 mai 2010
- arrêté du 7 mai 2010
- arrêté du 7 mai 2010 - J.O. du 11 mai 2010
- arrêté du 7 mai 2010
- arrêté du 13 décembre 2010
- arrêté du 13 décembre 2010
- arrêté du 25 février 2011

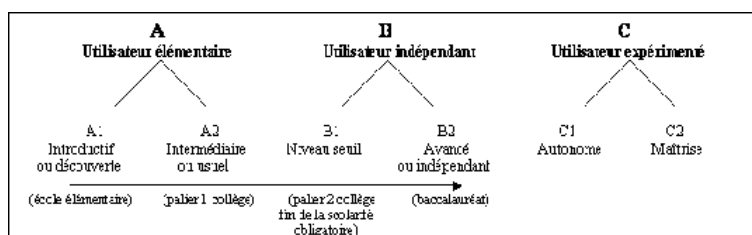
¹ Si aucune attestation de niveau n'est requise, on doit toutefois préciser que, sauf en français professionnel de premier niveau, le diplôme ne peut valider un niveau de maîtrise de la langue inférieur au A2 du cadre européen commun de référence pour les langues (voir *infra*).

² Nouveau format d'épreuve, introduit en janvier 2011.

³ Le candidat ne s'inscrit pas pour un niveau donné ; c'est la performance réalisée qui détermine le degré mentionné sur le diplôme.

Le DCL et les niveaux du CECRL :

Le cadre européen commun de référence pour les langues est le fruit des travaux du Conseil de l'Europe dans le champ linguistique. Publié en 2001, il vise à cadrer les actions menées pour apprendre, enseigner, évaluer dans le domaine des langues en Europe. Il définit avant tout des niveaux communs de référence dans le cadre d'une échelle de compétence langagière globale : 3 niveaux généraux subdivisés chacun en 2 niveaux, utilisés dans notre système éducatif pour baliser l'apprentissage des langues étrangères.








Niveaux du CECRL	Degrés du DCL
<p>niveau A 1 (utilisateur élémentaire) :</p> <p>« Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. »</p>	
<p>niveau A2 (utilisateur élémentaire) :</p> <p>« Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats. »</p>	<p>DCL Degré 1</p> <p>Le candidat remplit sa mission de façon minimale, en faisant preuve d'une utilisation simple de la langue pour restituer des informations de base, poser des questions et y répondre.</p>
<p>niveau B 1 (utilisateur indépendant) :</p> <p>« Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons et explications pour un projet ou une idée. »</p>	<p>(CECRL B 1-1) - DCL Degré 2</p> <p>En plus du degré 1, le candidat est à même de trier et de classer des informations, de participer à un échange de type informatif et de réaliser un document.</p>
	<p>(CECRL B 1-2) - DCL Degré 3</p> <p>Le candidat obtient et traite l'information pertinente et la restitue de façon organisée tant à l'écrit qu'à l'oral, dans une langue qu'il commence à maîtriser. Il fait preuve d'initiative et d'autonomie dans la plupart des situations de communication.</p>
<p>niveau B 2 (utilisateur indépendant) :</p> <p>« Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un contexte y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un, ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités »</p>	<p>DCL Degré 4</p> <p>Le candidat manifeste des qualités d'initiative et d'autonomie dans le traitement de l'ensemble de l'information et dans sa hiérarchisation pour construire une argumentation dans une langue variée et nuancée, globalement maîtrisée.</p>
<p>niveau C 1 (utilisateur expérimenté) :</p> <p>« Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment avoir besoin de chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire, structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. »</p>	<p>DCL Degré 5</p> <p>Le candidat est capable de gérer et organiser un ensemble d'informations dans toute sa complexité et de l'exploiter dans le cadre d'un débat ou d'une négociation argumentée avec une très bonne maîtrise de la langue.</p>
<p>niveau C 2 (utilisateur expérimenté) :</p> <p>« Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites ou orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes. »</p>	

Extraits du « dossier de travail du candidat » de la session du 27 mai 2011 en allemand

Modalités de l'examen

Cet examen comprend 5 phases :

Phases	Activités	⌚	Pages
Phase 1	 Lire des documents écrits	1 h 30 (dont 20 minutes de préparation de l'entretien oral)	4-5
Phase 2	 Ecouter des documents sonores		6-7
Préparation de l'entretien oral		20 minutes	8-9
Phase 3	 Présenter et proposer votre choix		
Phase 4	 Discuter et questionner		
Phase 5	 Ecrire un courrier	40 minutes	10-11

Mise en situation

Vous êtes Camille Bessières.

Vous travaillez comme assistant(e) à la mairie de Schwetzingen, petite ville du Bade - Wurtemberg.

Vous devez analyser si la ville de Schwetzingen a intérêt à créer un parc éolien et à investir dans cette énergie renouvelable.

Vous ferez part de votre choix et de vos arguments lors d'un entretien téléphonique avec C. Schmitt, responsable du service urbanisme et développement durable à la mairie de Schwetzingen.

Vous rédigerez un rapport à la suite de cette rencontre.

Extraits du « dossier de travail du candidat » de la session du 10 juin 2011 en anglais


Mise en situation

Vous êtes D. Morris.

Vous travaillez au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Votre chef, Mme Williams, a reçu un courrier de Achim Steiner, directeur du PNUE, qui doit se prononcer sur le choix du meilleur projet environnemental proposé dans le cadre de la compétition « verte » organisée pour fêter la venue des Jeux du Commonwealth sur l'île de Man. M. Steiner demande à l'équipe de Mme Williams de sélectionner un projet. Elle vous précise votre mission dans le mémo qui suit.

MEMO



United Nations Environment Programme

FROM: Ms J. Williams
TO: D. Morris

Please find enclosed a file relating to the Green Competition organised by the Manx Green Council on the Isle of Man for the Commonwealth Youth Games. Mr Steiner, the director of UNEP, has asked me to advise him on the best project among those taking part in the competition. Would you therefore look at the dossier and prepare to meet me (or Mr Sanders if I am unavailable) to discuss your ideas? You'll then write a letter to Mr Steiner giving the details of your recommendations.

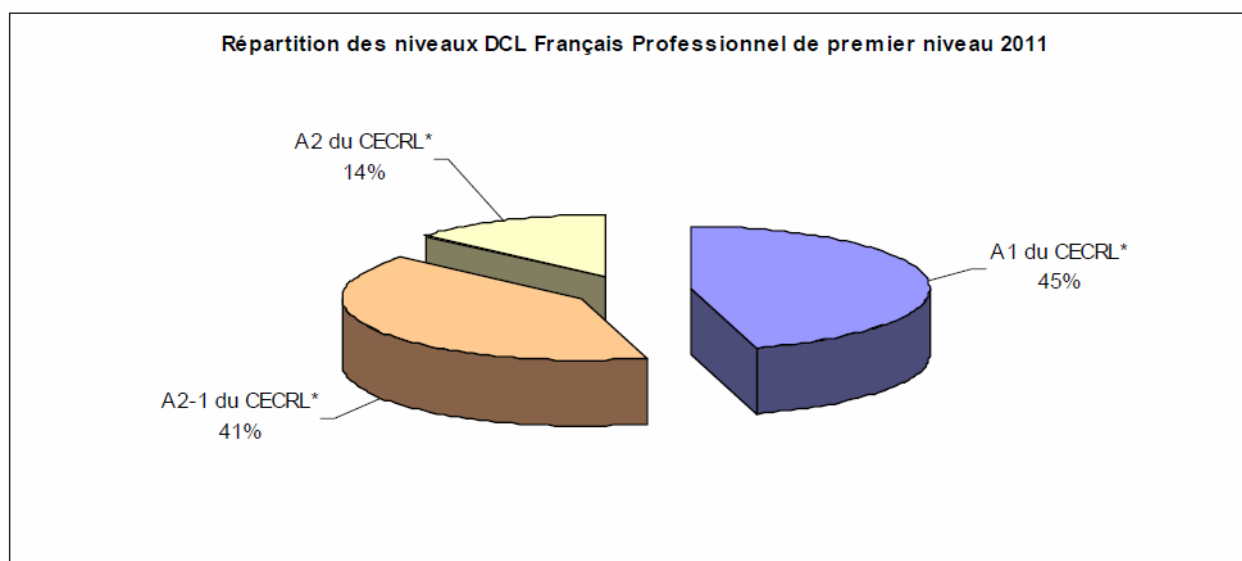
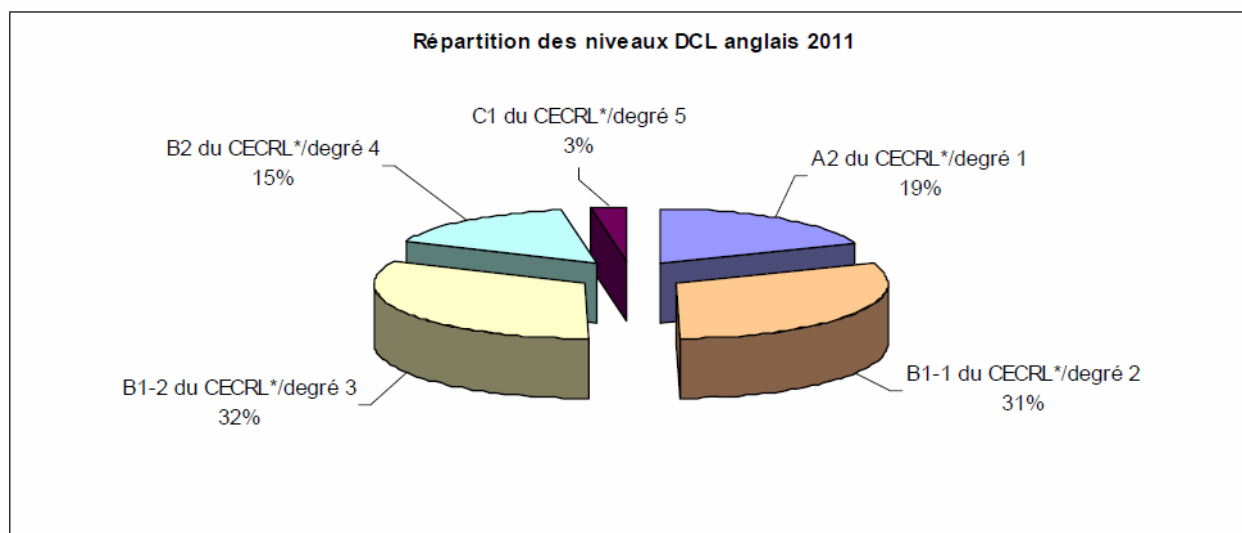
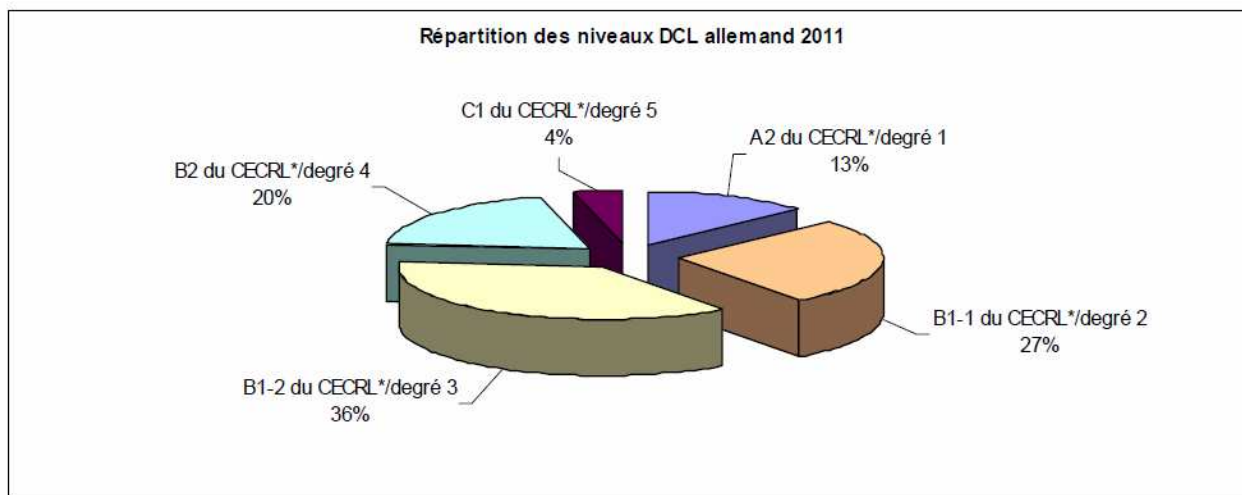
J Williams

Phase 1 : Recherche d'informations dans des documents écrits

⌚ Phases 1 et 2 : 1h30 (prévoir 20 minutes pour la préparation de l'oral)
Noter les informations en anglais sous forme de notes brèves.

Informations recherchées	Informations recueillies
I-1	
Isle of Man (location, size, climate, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • • • •
Commonwealth Youth Games (dates, size, sports, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • • •
I-2	
Details of the Manx Green Council	<ul style="list-style-type: none"> • • • • •
Details of the Green Competition	<ul style="list-style-type: none"> • • • •

**Statistiques nationales concernant les sessions 2011 du DCL
en allemand, anglais, français professionnel de premier niveau⁴ :**



⁴ Les statistiques pour la totalité des langues proposées sont consultables à l'adresse suivante :
http://cache.media.education.gouv.fr/file/DCL/77/7/Statistiques_laureats_DCL_2011_pour_le_site_DCL_215777.pdf

Quelques considérations techniques et pédagogiques :



- une entrée unique – des résultats possibles à plusieurs niveaux (5 degrés)

Lorsqu'on s'inscrit à l'examen du DCL, on ne précise pas le niveau ciblé. Si le niveau A2 du CECRL est un pré-requis à se fixer pour prétendre raisonnablement réaliser la mission confiée, aucune qualification ni diplôme ne sont exigés, si bien que se présenter à l'examen peut être dans certains cas **un moyen d'obtenir la reconnaissance officielle d'un niveau de maîtrise de la langue ou encore une opportunité de tester son degré de maîtrise avant de se présenter par exemple à un examen de certification complémentaire en DNL pour enseigner en SELO en lycée.**

Le dossier soumis aux candidats est donc le même pour tous, comprenant des documents accessibles aux moins avancés comme aux candidats les plus à l'aise dans la langue, ainsi que des situations variées.

- l'évaluation d'un registre linguistique adapté à la demande du milieu professionnel.

La langue à manipuler est la « langue de communication à usage professionnel », aux champs et spécificités définis initialement par les concepteurs du DCL à l'issue d'enquêtes menées auprès d'entreprises de tailles et spécialités diverses en prenant en compte les besoins langagiers des différentes catégories de personnel. Des **étudiants de STS** peuvent ici trouver une opportunité de valoriser leurs acquis en langue étrangère en s'assurant l'obtention **d'un diplôme de l'Education Nationale reconnu au niveau européen.**

- une prise en compte équilibrée des composantes pragmatique et linguistique de l'utilisation de la langue.

Plus on domine les aspects proprement formels (lexique, morphosyntaxe, phonologie) d'une langue donnée et plus la communication purement verbale est aisée. Pour autant, un locuteur aux connaissances linguistiques limitées ou parlant une langue grammaticalement « approximative » peut parfois s'avérer fort efficace également dans sa pratique en situation de communication authentique parce qu'il sera capable de mobiliser le bon registre sociolinguistique, de convoquer un lexique basique mais pertinent éventuellement associé à des éléments de communication non verbale adéquats, etc.

La définition des degrés du DCL tient compte des poids respectifs des deux composantes⁵, exactement comme le font les niveaux définis par le Conseil de l'Europe pour le CECRL. On est bien dans les deux cas dans l'esprit de la démarche actionnelle, telle qu'elle est définie précisément dans le CECRL (p.15) : « La perspective privilégiée ici est très généralement de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à **accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières)** dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des actions langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social qui seules leur donnent leur pleine signification. » De fait, les phases successives de l'épreuve s'articulent autour d'un scénario proche de l'authentique (et d'autant plus motivant par conséquent) et s'enchaînent avec une indéniable cohérence, permettant aux examinateurs d'évaluer les cinq activités de communication langagière de façon exhaustive.



Témoignage d'une lauréate de la session de printemps 2012 en anglais, Mme V. Barthélémy, professeur d'économie et gestion à Rochefort-sur-Mer :

Q : Comment avez-vous connu l'existence du DCL et pour quelles raisons avez-vous décidé de vous présenter à l'examen ?

R : Le DCL, je ne connaissais pas. C'est une IPR d'anglais qui m'en a informée. Mon idée était d'utiliser l'anglais dans mes cours, sans pour autant envisager de monter une classe européenne. Il me fallait donc attester d'un niveau convenable d'anglais. Me présenter à l'examen me permettait de me situer par rapport au niveau d'anglais que j'avais étant étudiante. J'avais passé Toefl et Gmat avec de bons scores, mais avec les années, que me restait-il ? Avais-je toujours autant de facilités à comprendre ? à m'exprimer ? Avais-je perdu de mon niveau ? Et surtout à quel point ? Cet examen est sans risque, on peut le repasser autant que l'on veut et donc s'améliorer. (Petit inconvénient : le coût !! 100 euros).

Q : Comment vous êtes-vous préparée à cet examen ?

R : Se préparer à l'examen. Première chose : consulter les annales qui expliquent très bien le sujet (surtout que l'on trouve aussi la partie bande sonore pour voir si l'on comprend). Deuxièmement : se préparer à l'écrit, rédiger les sujets, revoir les règles en matière de courriers (très utiles car souvent demandé). Et enfin : converser ! L'idéal avec un natif (du coup on retrouve des idiomes), sinon avec un enseignant d'anglais.

Q : Qu'avez-vous pensé des modalités de passation de l'examen en comparaison avec des situations d'évaluation plus « classiques » ?

R : J'ai beaucoup aimé les modalités d'examen. Proches de la résolution d'un cas concret d'entreprise, sans pour autant entrer dans des difficultés insurmontables. Cela est proche d'une réalité professionnelle et tellement loin du scolaire "thème/version" que j'ai connu en série L. Nous sommes dans de la gestion, donner du sens, et non plus dans la linguistique. Le résultat : déjà cela donne confiance en soi. Valider une compétence est toujours source de motivation. Ensuite cela m'a donné envie d'aller "plus loin" en passant la certification DNL que je ne souhaitais pas aborder *a priori*. Oui, on se rend vite compte qu'utiliser juste un petit peu l'anglais est tellement frustrant... car le programme de cours doit avancer... ah si on avait une heure à faire de l'anglais sur un cas...

⁵ Le calcul final est fait par ordinateur à partir des indications portées par les examinateurs sur les différentes grilles d'évaluation (évaluation distincte des composantes linguistique et pragmatique, phases successives de l'épreuve). Le degré de réussite indiqué sur le diplôme est fonction de ce résultat : la part relative de la maîtrise de chacune des deux composantes est différente selon les degrés, la linguistique étant plus importante dans les degrés supérieurs.